

FOOT



Vienne



hebdo

District de la Vienne

Siège social :

1 rue François Prat
86000 POITIERS

Accueil :

Tél. : 05.49.61.17.35
Fax : 05.49.61.66.51

Site - E-mail - Facebook :

Site officiel : <http://foot86.ffp.fr>

Email : district@foot86.ffp.fr

Facebook : district de la Vienne de Football

Horaires d'ouverture des Bureaux :

Lundi : 9h30. 12h30/13h30. 17h30

Mardi : Fermé* /13h30. 17h30

Mercredi : 9h30. 12h30/13h30. 17h30

Jeudi : Fermé* /13h30. 17h30

Vendredi : 9h30. 12h30/13h30. 17h30

(*Fermé : accueil physique et téléphonique)

N° 396 . Vendredi 14 septembre 2018



Le FOOT fait sa Rentrée !

JOURNÉE D'ACCUEIL U8 – U9

SAMEDI 22 SEPTEMBRE 2018

Rendez-vous pour toutes les équipes
à **9h45** (fin prévue vers 12h30)

AGENDA de la SEMAINE

Samedi 15 septembre

Journée Accueil U11 multi-sites

Samedi 15 et dimanche 16 septembre :

3^{ème} journée Coupe de France

2^{ème} journée Coupe Nouvelle Aquitaine

1^{er} tour Coupe Louis David

1^{er} tour Challenge des Réserves

1^{ère} journée Féminines R1-R2

1^{ère} journée Féminines à 11

2^{ème} journée U19R1-R2

2^{ème} journée U18R1-R2

3^{ème} journée Champ. Nat. U17

2^{ème} journée U17R1

2^{ème} journée U16R1-R2

2^{ème} journée U15R1

2^{ème} journée U14R1-R2

1^{ère} journée Chpt U14-U17 Fém. à 11

1^{er} tour Challenge U17/U18

1^{er} tour Challenge U15

Mercredi 19 septembre :

Commission Sportive à 14h

Jeudi 20 septembre :

Commission Discipline à 17h

Commission Jeunes à 17h30

Vendredi 21 septembre :

Formation FMI à 19h U17/U18 et U15 D1

Samedi 22 septembre

Formation Trésoriers à 9h30

Formation FMI à 9h U17/U18 et U15 D1

Journée Accueil U8-U9 multi-sites

Sommaire

Partenaire de la semaine.....	p. 2
Avis aux clubs	p. 3
Avis aux arbitres	p. 7
Avis aux Educateurs	p. 8
Commission Sportive.....	p. 9
Commission Jeunes	p. 15
Commission Ethique.....	p. 20
Commission Foot entreprise.....	p. 22
Informations diverses.....	p. 23

Fiche d'encadrement

A retourner
au District de la
Vienne de Football

avant le

Lundi 1^{er} octobre 2018

Partenaire de la semaine





LE PARTENAIRE DE LA SEMAINE

LE SPORT
COMME
ÉCOLE DE LA VIE

— ENGOURAGER LES —

CHAMPIONS DE DEMAIN



30 € OFFERTS !

VOUS ÊTES LICENCIÉ(E) DE LA FFF ? BÉNÉFICIEZ DE 30 € À L'OUVERTURE
D'UN COMPTE*. CRÉDIT AGRICOLE, PARTENAIRE DE TOUS LES FOOTBALLS.



*Offre soumise à conditions, cumulable avec toute autre offre promotionnelle de la Caisse régionale dans la limite de 80 €, réservée aux licencié(e)s de la Fédération Française de Football valable jusqu'au 31/07/2019, pour l'ouverture d'un compte de dépôt à vue ou d'un compte d'épargne. La somme de 30 € sera portée au crédit du compte, dans la limite d'un versement par licencié(e) durant la durée de l'offre, sous réserve de la présentation du justificatif de la qualité de licencié(e). Sous réserve d'acceptation de la demande d'ouverture du compte par la Caisse régionale. Le mineur doit être accompagné de ses représentants légaux. Renseignez-vous dans une agence de la Caisse régionale pour connaître les détails de l'offre. Vous bénéficiez d'un délai de rétractation de 14 jours calendaires après la signature de la convention de compte.

02/2018 - F90607 - Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : 18 rue Salvador Allende - CS50 307 - 86008 Poitiers Cedex - 399 780 097 RCS POITIERS. Société de courtage d'assurances inscrite au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n°07 023 896 (www.orias.fr). Crédit photo : Aurélien Durand/FFF - © MTC



AVIS AUX CLUBS

La permanence des arbitres (06 43 06 88 53) s'achève désormais à 12h le samedi.

En cas de forfait, passé ce délai, les clubs devront prévenir l'arbitre désigné par courriel sur sa messagerie personnelle indiquée dans Footclubs avec copie au club adverse et au District.

REUNIONS DE SECTEURS – SAISON 2018/2019

Pour mieux répondre aux sollicitations des clubs, le District de la Vienne de Football va organiser prochainement les réunions de secteur qui débuteront le 28 septembre pour se terminer le 5 novembre 2018. Vous trouverez ci-dessous les dates de chaque réunion. Pensez à réserver votre soirée !

Dates des réunions par secteur :

Secteur 1 :	Vendredi 5 octobre	à Loudun
Secteur 2 :	Lundi 29 octobre	à Quinçay
Secteur 3 :	Vendredi 19 octobre	lieu à préciser
Secteur 4 :	Lundi 15 octobre	lieu à préciser
Secteur 5 :	Vendredi 28 septembre	lieu à préciser
Secteur 6 :	lundi 5 novembre	à La Trimouille
Secteur 7 :	Lundi 1 ^{er} octobre	à Rouillé
Secteur 8 :	Vendredi 26 octobre	lieu à préciser
Secteur 9 :	Lundi 22 octobre	lieu à préciser
Secteur 10 :	Vendredi 12 octobre	lieu à préciser

FORMATION ARBITRES AUXILIAIRES

Une formation Arbitres Auxiliaires avec examen est organisée les :

vendredi 21 septembre 2018 à 19h00

Ou

samedi 6 octobre 2018 à 10h00

au Siège du District de la Vienne

Les clubs doivent inscrire, par Zimbra, leurs dirigeants majeurs intéressés.

Rappel : Le Comité de Direction du District de la Vienne de Football, lors de la réunion du 7 novembre 2016, a donné son accord pour que les examens soient valables 2 saisons.

Recrutement de deux Services Civiques

Le District de la Vienne de Football va recruter 2 services civiques à compter du 5 novembre 2018 pour une durée de 8 mois.

Les missions principales seront :

- Développement du Programme Educatif Fédéral
- Développement du Football Féminin

Des informations complémentaires seront disponibles prochainement.



RENTREE DU FOOT FEMININ

Samedi 6 octobre 2018 (la journée)
A Fontaine le Comte

Challenges Jongleries

- U11 : 29 septembre, 06 et 13 octobre 2018 (rattrapage : 10 novembre 2018)
- U13 : 29 septembre, 06 et 13 octobre 2018 (rattrapage : 10 novembre 2018)

Début des compétitions en Challenges Jeunes

Challenges U15 et U17 (1^{er} tour) :

- 1^{ère} journée le 15/09/18
- 2^{ème} journée le 22/09/18
- 3^{ème} journée le 20/10/18
- 2^{ème} tour le 08/12/2018

Festifoot :

- 1^{er} tour le 22/09/18
- 2^{ème} tour le 20/10/18

Challenge DANSAC :

- 1^{er} tour le 20/10/18
- 2^{ème} tour le 08/12/18

Challenge U11 :

- 1^{er} tour le 20/10/18
- 2^{ème} tour le 08/12/18

JOURNEE ACCUEIL U6-U7

Les clubs qui souhaitent se porter candidats sur la journée d'accueil U6-U7 du Samedi 29 septembre 2018 (organisées le **MATIN**), sont priés d'envoyer un mail au District.

ENGAGEMENTS DES EQUIPES U6-U7 / U8-U9

Dans le but de faciliter l'organisation des deux journées d'accueil (du 22 et 29 septembre) et de connaître potentiellement le nombre d'équipes, merci d'engager vos équipes dans Footclubs le plus rapidement possible.

Pour vous engager dans Footclubs :

Compétitions . Engagements . « engager une équipe » et sélectionner la compétition « U7 » ou « U9 » .
Renouveler l'opération pour enregistrer plusieurs équipes.



Formations FMI

Plusieurs formations à l'utilisation de la Feuille de Match Informatisée (FMI) sont organisées pour les équipes :

- **U17/U18 et U15 Départemental 1** : les vendredi 21 septembre 2018 à 18h45 **OU** samedi 22 septembre 2018 à 9h00 au siège du District

Une convocation officielle a été transmise par la messagerie Zimbra.

FMI – RAPPEL IMPORTANT DE DÉBUT DE SAISON

1. GESTION DES UTILISATEURS

- Avant le début de saison, le correspondant Footclubs du club doit vérifier le bon paramétrage des comptes des utilisateurs de la FMI au sein de son club (profil, gestionnaire FMI et équipes associées)
- Chaque utilisateur étant amené à utiliser la FMI doit avoir vérifié la validité de son mot de passe avant le jour J :
- Pour les utilisateurs qui ont l'habitude d'accéder à Footclubs : en se connectant à Footclubs (<https://footclubs.fff.fr>)
- Pour les utilisateurs FMI exclusivement (Invité FMI) : en utilisant le module dédié dans la rubrique assistance de la FMI (<https://fmi.fff.fr/assistance>)

LE GUIDE UTILISATEUR est téléchargeable sur le site du District rubrique « Documents » « documents généraux » « Feuille de match Informatisée ».

ATTENTION :

L'équipe recevante est en charge de la FMI c'est la seule qui doit réaliser les opérations de récupération de données. L'équipe visiteuse ne doit faire que des préparations via l'Interface WEB.

1. PREPARATION DES EQUIPES

- **L'ÉQUIPE RECEVANTE ET L'ÉQUIPE VISITEUSE**

La préparation des équipes doit être réalisée via l'interface web (<https://fmi.fff.fr>) **uniquement**.

Ceci permet de récupérer les données en temps réel et d'éviter des échanges de données inutiles sur la tablette :

- Pour les matchs du samedi => dès le mardi et jusqu'au vendredi soir au plus tard
- Pour les matchs du dimanche => dès le mercredi et jusqu'au samedi soir au plus tard
- **RECUPERATION DES RENCONTRES ET CHARGEMENT DES DONNEES DU MATCH**
- **UNIQUEMENT L'ÉQUIPE RECEVANTE**

Les actions de récupération des rencontres et de chargement des données du match ne sont nécessaires **qu'une seule fois**. Elles doivent être réalisées sur la tablette de l'équipe recevante :

- Pour les matchs du samedi => à partir du vendredi minuit jusqu'au moins 2 heures avant le début de la rencontre
- Pour les matchs du dimanche => à partir du samedi minuit jusqu'au moins 2 heures avant le début de la rencontre

Nous avons constaté que de trop nombreux clubs essayaient de faire des récupérations de données entre 14h00 et 14h30 le dimanche ce qui n'est pas du tout efficace en matière de usage et ce qui provoque inévitablement des temps de récupération plus important.

IMPORTANT : Si la récupération des données par le club recevant n'inclut pas les dernières modifications faites par l'équipe visiteuse, il est inutile de récupérer de nouveau les données, il suffit d'aller directement dans la partie feuille de match de la FMI pour modifier les compositions avant la rencontre au stade si besoin.



Formation de trésoriers

Une 2^{ème} formation de trésorier est prévue au District de la Vienne de Football le **samedi 22 septembre à 9h30**.

Durée de la formation : 2h00

Ordre du jour :

- Présentation de BasiCompta (comptabilité associative) par un intervenant du CDOS
- Echanges sur des aspects pratiques :
 - . mise en place d'un budget prévisionnel simplifié
 - . mieux appréhender le Règlement Financier du District (tarifs, relevés compte club, prélèvement des frais d'arbitrage)
 - . évocation des documents dans la rubrique « Finances et Fiscalités » du site du District
- Règles fiscales en matière de frais de déplacement des bénévoles
- Questions diverses

Si vous avez des questions particulières que vous souhaiteriez aborder lors de la réunion, merci de nous les envoyer par la messagerie Zimbra avant.

Inscription obligatoire par la messagerie Zimbra avec le nombre de personnes présentes.

TU VEUX DEVENIR ARBITRE ? Inscris-toi maintenant

La Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine organise des formations qui te permettront de devenir arbitre de Football !

Pour cela, il te suffit de t'inscrire directement sur le site du District, rubrique « FORMATIONS » « Deviens Arbitre ». Les dates et lieux des formations 2018/2019 :

- Formation du 21 au 23 septembre 2018 . Le Haillan
- Formation du 5 au 7 octobre 2018 . Marsac sur Isle
- Formation du 19 au 21 octobre 2018 . Le Temple
- Formation du 24 au 26 octobre 2018 . Puymoyen
- Formation du 29 au 31 octobre 2018 . Le Haillan
- Formation du 2 au 4 novembre 2018 . Spéciale Féminine . Puymoyen
- Formation du 2 au 4 novembre 2018 . Puymoyen
- Formation du 9 au 11 novembre 2018 . Guéret
- Formation du 9 au 11 novembre 2018 . Tartas
- Formation du 16 au 18 novembre 2018 . Le Haillan
- Formation du 30 novembre au 2 décembre 2018 . Limoges
- Formation du 7 au 9 décembre 2018 . Pau
- Formation du 14 au 16 décembre 2018 . Le Haillan
- Formation du 14 au 16 décembre 2018 . Poitiers
- Formation du 3 au 5 janvier 2019 . Cérizay
- Formation du 3 au 5 janvier 2019 . Le Haillan
- Formation du 11 au 13 janvier 2019 . Marsac sur Isle
- Formation du 11 au 13 janvier 2019 . Tartas
- Formation du 18 au 20 janvier 2019 . Puymoyen
- Formation du 25 au 27 janvier 2019 . Le Haillan



AVIS AUX ARBITRES

NUMERO DE TELEPHONE POUR LES DESIGNATIONS DU VENDREDI à partir de 17h30 jusqu'au SAMEDI MIDI

Afin de joindre le responsable des désignations de ~~ce~~ à partir du vendredi 17h30 et jusqu'au SAMEDI MIDI, un numéro de téléphone est à la disposition des arbitres, veuillez contacter le n° suivant :

06.43.06.88.53

Du lundi au vendredi, il est demandé aux arbitres d'adresser des mails au District (et non par téléphone) pour toute demande ou modification.

REGLEMENT ARBITRAGE DISTRICT 2018/2019

A compter du 1^{er} Juillet 2018, tous les frais d'arbitrage seront réglés le 10 du mois suivant la compétition par le District de la Vienne de Football.

Les arbitres ne doivent en aucun cas demander aux clubs de se faire payer sur place.

Les arbitres qui n'ont pas transmis leur RIB, sont priés de l'envoyer rapidement au District de la Vienne de Football ou par mail (district@foot86.ff.fr).

Test théoriques et physiques des arbitres de district TAISA (Test d'Aérobie Intermittent Spécifique Arbitre)

Le dernier test théorique et physique est organisé le :

- **Mardi 18 septembre 2018 à partir de 18h au Complexe Sportif de St Nicolas (ASPTT) à Poitiers**

Le test physique se déroulera en premier et sera suivi dans un délai de 15 à 30 minutes du test théorique.

Les modalités de l'examen figurent sur les circulaires transmises par mail à chacun d'entre vous cet été.

De plus, aucun retard ne sera toléré et les téléphones portables ou autre moyen de communication seront proscrits lors de l'évaluation théorique.

La note obtenue à l'examen théorique sera prise en compte pour la validation des classements en fin de saison.

Nouveauté : un mail a été envoyé aux arbitres. Merci de répondre via le lien (et non par mail).

INDISPONIBILITES ARBITRES

N'oubliez pas de saisir vos **indisponibilités** sur « MonCompteFFF » au plus tard 15 jours avant les rencontres.



AVIS AUX EDUCATEURS

Détection U15 Filles

Une détection U15 Filles aura lieu le :

- Mercredi 26 septembre au stade des Terrasses à Poitiers à 14h00

La liste des joueurs convoqués est disponible dans « Informations diverses » du présent journal.

FICHE D'ENCADREMENT 2018/2019

Comme chaque saison, il est demandé aux clubs de compléter et retourner **avant le 1^{er} Octobre** la fiche d'encadrement.

Le fichier (PDF et Excel) a été envoyé par la messagerie Zimbra.

FORMATIONS 2018/2019

Découvrez les dates de toutes les formations organisées dans le District de la Vienne de Football dans la rubrique « Informations diverses » du présent journal.

Les formations (et donc des inscriptions) sont disponibles sur le site du District de la Vienne rubrique « Formations » « Inscriptions ».



COMMISSION SPORTIVE LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion du mercredi 12 septembre 2018
Procès-verbal n° 06

Présidente Mme Maryse MOREAU
Présents MM. Roger GAULT, Éric MAIOROFF et Jean-Louis OLIVIER
Excusés MM. Gérard MOUSSAC et François PAIREMAURE

Approbation du PV n° 05 avec la modification suivante :

COUPE JOLLIET-ROUSSEAU

L'engagement à cette coupe est obligatoire, toutes les équipes y sont donc intégrées après leur élimination de la Coupe Louis David.

AVIS AUX CLUBS

La permanence des arbitres (06 43 06 88 53) s'achève désormais à 12h le samedi.

En cas de forfait, passé ce délai, les clubs devront prévenir l'arbitre désigné par courriel sur sa messagerie personnelle indiquée dans Footclubs avec copie au club adverse et au District.

Accompagnement des équipes et présence sur le banc de touche :

Rappel de l'article 7.7 des RG de la LFNA : chaque équipe doit obligatoirement être accompagnée par au moins un dirigeant inscrit sur la feuille de match (informatisée ou papier)

Liste des équipes en Championnat ou Coupes qui n'avaient pas de dirigeant inscrit sur le banc de touche pour la journée des 08 et 09 septembre 2018.

- Départemental 4 St Benoît (3) Verrières (2)
- Départemental 5 Fleuré / Pouillé-Tercé (3) Mignaloux Beauvoir (3)

DEPARTEMENTAL 2

Match n° 20694229 : Vivonne (1) È ACG Foot Sud 86 (1) en poule B du 08/09/18

Confirmation de réserve technique (10/09/18 à 11h16) du club d'ACG Foot Sud 86 posée lors du match.

Réserve du club d'ACG Foot Sud 86 sur un changement de terrain dû à une panne d'éclairage à la 62^{ème} minute.

La Commission,

Prend connaissance de la réserve confirmée pour la dire recevable en la forme.

Jugeant en premier ressort,

Considérant la confirmation de cette réserve adressée par courriel le 10 septembre accompagnée d'un rapport circonstancié sur l'état du terrain annexe non tracé dont l'éclairage est douteux quant à son homologation.

Considérant le rapport de l'arbitre qui souligne la désignation du terrain annexe pour la suite de la rencontre après traçage de ce dernier.

Considérant les divergences entre les rapports sur la durée de l'arrêt et sur l'homologation de l'éclairage du terrain annexe.

Considérant qu'il y a lieu de solliciter la Commission des Terrains pour avis.

La Commission laisse le dossier en délibéré pour une décision prochaine.



DEPARTEMENTAL 3

Match n° 20694363 : La Pallu (1) È Marigny St Léger (1) en poule A du 09/09/18

Suite à la fixation du match de Coupe de France Marigny St Léger (1) . Confolens (1), la rencontre en rubrique est reportée à une date ultérieure à fixer.

DEPARTEMENTAL 4

Match n° 20694756 : Poitiers 3 cités (2) È La Pallu (2) en poule A du 09/09/18

Confirmation de réserve (09/09/18 à 18h51) du club de La Pallu posée lors du match.

Le dossier est transmis à la Commission de District de l'Arbitrage pour suite à donner.

Dossier en instance.

Les frais de déplacement de l'arbitre M. PONTHEU Jérôme (16,04") seront pris en charge par le District.

Évocation.

Participation à ce match au sein de l'équipe de Poitiers 3 cités (2), d'un joueur (licence n° 2546681721) en état de suspension.

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

- description sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF.

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF il y a lieu d'informer le club de Poitiers 3 cités lequel peut formuler ses observations avant le mercredi 26 septembre 2018, terme de rigueur.

Dossier en instance.

Match n° 20694889 : Naintré (3) È Poitiers Asac (1) en poule B du 09/09/18

Évocation.

Participation à ce match au sein de l'équipe de Naintré (3), d'un joueur (licence n° 2546249765) en état de suspension.

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

- description sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF.

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF il y a lieu d'informer le club de Naintré lequel peut formuler ses observations avant le mercredi 26 septembre 2018, terme de rigueur.

Dossier en instance.

Match n° 20694890 : Montamisé (2) È Châteauneuf Targé (1) en poule B du 09/09/18

Courriel de M. COSTES Maxime, arbitre de la rencontre précisant le score de la rencontre : 0 à 3 en faveur de Châteauneuf Targé.

Feuille de match rectifiée.

Match n° 20695154 : ACG Foot Sud 86 (2) È Châtain (1) en poule D du 08/09/18

Confirmation de réserve technique (11/09/18 à 11h02) du club de Châtain posée lors du match.

Le dossier est transmis à la Commission de District de l'Arbitrage pour suite à donner.

Dossier en instance.



DEPARTEMENTAL 5

Match n° 20695283 : Nord Vienne (2) È Coussay (1) en poule A du 09/09/18

Évocation.

Participation à ce match au sein de l'équipe de Nord Vienne (2), d'un joueur (licence n° 1182416935) en état de suspension.

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

- d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF.

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF il y a lieu d'informer le club de Nord Vienne lequel peut formuler ses observations avant le mercredi 26 septembre 2018, terme de rigueur.

Dossier en instance.

Match n° 20695815 : Biard (2) È Poitiers Cep 1892 (2) en poule E du 09/09/18

Courriel du club de Biard (08/09/18 à 13h17)

1^{er} forfait de l'équipe de Biard (2) (sans déplacement de Poitiers Cep 1892 (2))

Amende de 31" au club de Biard.

Match n° 20695944 : Cissé (1) È Croutelle (1) en poule F du 09/09/18

Courriel du club de Croutelle.

Feuille de match rectifiée.

La commission demande au club de Cissé de confirmer la participation des remplaçants.

Match n° 20695945 : Savigny l'Evescault (1) È Poitiers ASPTT (3) en poule F du 09/09/18

Courriel du club de Poitiers ASPTT (08/09/18 à 19h35)

1^{er} forfait de l'équipe de Poitiers ASPTT (3) (sans déplacement)

Amende de 31" au club de Poitiers ASPTT.

Les frais de déplacement de l'arbitre sont à la charge du club faisant forfait. La somme de 22,40 " sera débitée au club de Poitiers ASPTT pour être créditée à l'arbitre M. POIDEVIN Denis.

DEPARTEMENTAL 6

Courriel du club de Beaumont St Cyr :

La Commission enregistre l'engagement tardif de son équipe 5, celle-ci sera intégrée à la poule C. Il n'est pas possible de tenir compte du jumelage avec les équipes 1 et 4 pour la 1^{ère} phase.

Match n° 20731079 : Les Roches / Smarves (2) È Avanton (2) en poule D du 07/10/18

Match n° 20731089 : Les Roches / Smarves (2) È Sèvres Anxaumont (3) en poule D du 04/11/18

Match n° 20731068 : Les Roches / Smarves (2) È Marigny St Léger (2) en poule D du 18/11/18

En raison de l'occupation du terrain de La Villedieu du Clain, les rencontres en rubrique sont avancées à 13h15.

COUPE LOUIS DAVID

Utilisation de la FMI obligatoire sauf dans le cas où une des 2 équipes est en Départemental 6 (non formée)

CHALLENGE des RESERVES

Courriel du club de Montamisé (07/09/18) :

Le club souhaite finalement engager son équipe (2) en Challenge des Réserves (oubli d'engagement).

Cette équipe est en Départemental 4 et la compétition n'a pas débuté pour ce niveau.

Pour ces motifs, la Commission accepte l'engagement de cette équipe.

**Courriel du club de Vouneuil sous Biard (09/09/18) :**

Le club souhaite finalement engager son équipe (2) en Challenge des Réserves (effectif en augmentation). Cette équipe est en Départemental 5 et la compétition n'a pas débuté pour ce niveau. Pour ces motifs, la Commission accepte l'engagement de cette équipe.

CHALLENGE MARCEL RENAUDIE

L'équipe de Montamisé (2) ayant validé son engagement au Challenge des Réserves, l'équipe de Montamisé (3) peut être intégrée à cette compétition puisqu'elle n'a pas encore débuté.

Courriel du club de Thuré Besse (07/09/18)

Le club souhaite engager son équipe (3) en Challenge Marcel Renaudie (problèmes de messagerie durant l'été). Pour ce motif, la Commission accepte l'engagement de cette équipe.

COUPE DU POITOU à 8**Tirage le 13 septembre 2018 au siège du District des Deux-Sèvres**

Formule « championnat »

Dates prévues au calendrier 06/10, 20/10, 03/11, 24/11 et 15/12/18 pour les matchs « aller »
09/02, 09/03, 23/03, 06/04 et 18/05/19 pour les matchs « retour »

Les poules seront communiquées sur le prochain PV

COUPE DU POITOU à 11

Le tirage du 1^{er} tour se déroulera après le 2^{ème} tour de la Coupe Nouvelle Aquitaine et se jouera le 25 novembre 2018

FESTIFOOT FEMININ U10 / U13**1^{er} tour prévu le 20 octobre 2018.**

Les poules seront communiquées sur le prochain PV.

ENTENTES**Ententes entre équipes :**

Buxerolles / Poitiers ASAC en Féminine à 11 Départemental 2
La Pallu / Cernay / St Genest en U14 / U17 F
La Chapelle Bâton / Usson Lqsle / Adriers en U14 / U17 F
La Chapelle Bâton / Usson Lqsle / Adriers en U11 / U13 F

Demande d'entente entre les clubs de Béruges, Cissé, Quinçay et Vouneuil/Biard.

La commission refuse cette proposition car le règlement spécifique du District ne permet une entente qu'entre **deux** clubs voisins évoluant de la D6 à D3.

RESERVES NON CONFIRMEES

Match n° 20694364 : Châtelleraut Portugais (2) . Mirebeau (1) en Départemental 3 poule A.
Match n° 20694756 : Poitiers 3 cités (3) . La Pallu (2) en Départemental 4 poule A



DIVERS

Courriel de M. ATOUMANI Nasser.

La Commission décide de recevoir le mercredi 26 septembre à 18h30 :

Pour le club de Chasseneuil St Georges : M. BEGOIN François (Président)
M. ROY Eric (Secrétaire)

Pour le club de Poitiers ASAC : M. BRUNET Claude (Président et Secrétaire)

M. ATOUMANI Nasser accompagné de son représentant légal.

Courriel des clubs de Mouterre Silly, Nieuil H Espoir, Marigny St Léger, Poitiers Gibauderie, Stade Poitevin FC et Smarves : réponses par la messagerie Zimbra.

Courriel des clubs de Charroux Mauprévoir, St Romans les Melle et Vouneuil sur Vienne :
Nécessaire fait.

Rapport de M. HERAULT Patrice (Commission des Terrains) du 06/09/18.

La Commission prend note de la classification dans les normes requises sur l'existant en niveau 6 du terrain de St Christophe.

NON UTILISATION de la FEUILLE de MATCH INFORMATISEE

Rencontres des 08 et 09/09/18

- Dossier en instance :

Départemental 5 : Match n° 20695419 : Buxeuil (1) . Senillé St Sauveur (1) en poule B
Rapport FMI réclamé

- Dossier classé :

Départemental 4 : Match n° 20694756 : Poitiers 3 Cités (3) . La Pallu (2) en poule A
Rapport FMI reçu

- 1^{er} avertissement

Départemental 4 : Match n° 20694890 : Montamisé (2) . Châteauneuf Targé (1) en poule B

Départemental 5 : Match n° 20695420 : Bonneuil / Archigny (2) . Oyré Dangé (3) en poule B
Rapport FMI réclamé

Match n° 20695681 : Chaunay (1) . St Maurice Gençay (2) en poule D
Rapport FMI réclamé

FEUILLES DE MATCHS NON PARVENUES

Amende de 24" .

Rencontres des 08 et 09/09/18

Match n° 20695420 : Bonneuil / Archigny (2) . Oyré Dangé (3) en Départemental 5 poule B

**TRANSMISSION TARDIVE ou NON TRANSMISSION de la FMI**

Amende de 24"

Rencontres des 08 et 09/09/18.Match n° 20695156 : Adriers (1) . Pressac (1) en Départemental 4 poule D (11/09/18 à 7h59)

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.-A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF. accompagné d'un droit d'examen de 80 €

Prochaine réunion : le mercredi 19 septembre 2018 à 14h, sur convocation.**La présidente, Maryse MOREAU.****Le secrétaire, Roger GAULT.**



COMMISSION JEUNES

Réunion du jeudi 13 septembre 2018
Procès-verbal n° 04

Président de séance M. Christian SAVIGNY
Présents MM. Jean-Pierre BERNARD et Jean-Paul PINTAULT
Excusés Mmes Françoise BERTON et Sylvie TESSERAU
MM. Philippe BARRITAUULT et Yannick METHIVIER.

Approbation du PV n° 03 sans modification.

AVIS AUX CLUBS

U10 / U11 : samedi 15 septembre 2018 (matin)
U8 / U9 : samedi 22 septembre 2018 (matin)
U6 / U7 : samedi 29 septembre 2018 (matin)

Rentrée du Foot féminin : samedi 06 octobre 2018

Challenges Jongleries :

- U11 : 29 septembre, 06 et 13 octobre 2018 (rattrapage : 10 novembre 2018)
- U13 : 29 septembre, 06 et 13 octobre 2018 (rattrapage : 10 novembre 2018)

Challenges U15 et U17 (1^{er} tour) :

- 1^{ère} journée le 15/09/18
- 2^{ème} journée le 22/09/18
- 3^{ème} journée le 20/10/18

- 2^{ème} tour le 08/12/2018

Festifoot :

- 1^{er} tour le 22/09/18
- 2^{ème} tour le 20/10/18

Challenge DANSAC :

- 1^{er} tour le 20/10/18
- 2^{ème} tour le 08/12/18

Challenge U11 :

- 1^{er} tour le 20/10/18
- 2^{ème} tour le 08/12/18



U17/U18

Courriel du club de St Gervais

La Commission enregistre le forfait général de l'équipe de St Gervais (1) en Départemental 2

Courriel du club de La Pallu

La Commission enregistre l'engagement de l'équipe de La Pallu (2) en Départemental 2

Courriel de Gj Foot Sud 86

Pris note

Courriel de St Savin

Demande pour inverser les équipes de St Savin/Vicq dans les poules A et C en raison des lieux de matchs.
La Commission donne son accord.

Nouvelle composition des poules de Départemental 2

Départemental 2

POULE A

Antoigné/Chat Portugais 1
Dissay 1
Les 3 Moutiers/Asm/Sam/Nv 1
Loudun 2
Ozon 1
Senille St Sauveur/Gj Val de Gart 1
St Savin/Vicq 2

POULE B

Buxerolles 1
Chassen-St Georges 1
G.J. Avenir 86 1
Gj Foot Val Vert 1
La Pallu 2
Vouneuil/Quinçay/Ber 1

POULE C

Boivre 1
Gj 3 Valles 86 2
Gj Foot Sud 86 2
Gj Valles Miosson 2
Montamisé/Sèvres/Cep 2
Poitiers 3 Cites 1
St Savin/Vicq 1

U15

Courriel du club de Loudun

La Commission enregistre le retrait de l'équipe de Loudun (2) en Départemental 2 (erreur administrative)

Courriel du Gj Cap Ouest

La Commission enregistre le forfait général de l'équipe de Gj Cap Ouest (1) en Départemental 2

Nouvelle composition des poules de Départemental 2

Départemental 2

POULE A

Antoigne/Chat Port 1
Asm/3mout/Sam/Nv 1
Availles en Châtelleraut 1
Chatelleraut So 2
L'Envigne 1
Mirebeau 1
Ozon 1
St Gervais 1

POULE B

Boivre 1
Gj Avenir 86 2
Jaunay Clan 2
La Pallu 1
Liguge/Sm/It/Fo 3
Neuille 3
Quincay/Vouneuil/Béruges 1
Vivonne/Château Larcher 1

**POULE C**

Bonneuil M/Vouneuil 1
 Gj 3 Vallees 86 2
 Gj Foot Val Vert/Dissay 1
 Gj Vallée Vienne & Moulriere 2
 Montmorillon 2
 Sevres/Montamisé/Cep 2
 Vicq/St Savin 1

POULE D

Chassen-St Georges 1
 Gj Val De Vonne 1
 Gj Vallees Miosson 2
 Poitiers Asac 1
 Pouille Terce/ Gj VVM/Fleuré1
 St Benoit 1
 Sud Vienne Reg Couhe 1
 Usson-l'Isle /Adriers

U13

- Refus du club de Gj Avenir 86 (par courriel) de dévoluer en Départemental 2, après avoir donné son accord
 - Proposition au club de Buxerolles qui a refusé
 - Proposition au club de Dissay (en attente de réponse)

U11**La Commission prend note des engagements en Départemental 3 des équipes suivantes (courriels) :**

Avanton (1), Cissé (2), Gj Val de Clouère (3), Gj Val de Vonne (3), Gj Val Vert (2), Latillé/Boivre (1), Naintré (3), St Benoit (3).

Courriel de St Genest

Réponse faite par la messagerie Zimbra.

- Refus du club de St Benoît (par courriel) de dévoluer en Départemental 2, après avoir donné son accord
 - Proposition au club de La Pallu (en attente de réponse)

Départemental 3**POULE A**

La Pallu 3
 Mirebeau 2
 Nord Vienne/3Mou/Sam 1
 St Gervais 1

POULE B

Mirebeau 1
 Nord Vienne/3Mou/Sam 2
 St Genest/Cernay 1

POULE C

Antoine Us 1
 Bonneuil M/Vouneuil 2
 Cenon Sur Vienne 2
 G.J. Avenir 86 2

POULE D

Antoine 2
 Aailles en Châtelleraut 2
 Châtelleraut SO 4
 Gj Vienne & Moulriere 3

POULE E

Châtelleraut Portugais 2
 Châtelleraut SO 5
 La Pallu 2
 Naintré 3

POULE F

Chasseneuil-St Georges 1
 Dissay 2
 Gj Val Vert 2

POULE G

Avanton 1
 Chasseneuil-St Georges 2
 Migne Auxances 3
 Quincay/Béruges 1

POULE H

Cissé 1
 Gj Val de Vonne 3
 Neuville 4
 Vouille/Champigny 2

POULE I

Gj Val De Vonne 2
 Liguge/Smarves/Iteuil 2
 St Benoît 3
 Vouneuil/Biard 2

POULE J

Gj Cap Ouest 2
 Liguge/Smarves/Iteuil 3
 Vivonne/Château Larcher 2
 Vouneuil/Biard 1

POULE K

Gj Val De Clouere 2
 Gj Vallees Miosson 4
 Gj Vienne & Moulriere 1

POULE L

Gj Vienne & Moulriere 2
 Gj Val de Clouère 1
 Poitiers Cep 1892 1
 Stade Poitevin 3

POULE M

Gj Foot Sud 86 2
 Gj 3 Vallees 86 2
 Gj Val de Clouère 3
 Saulge/Lathus/La Trim 1

POULE N

Gj Vallees Miosson 5
 Gj Vienne & Moulriere 4
 Pouille Terce/Fleuré 2
 Vicq/St Savin 2

POULE O

Cissé 2
 Gj Val de Vonne 3
 Latillé/Boivre 1
 Poitiers St Eloï 2



FESTIVAL FOOT U13



saison 2018/2019

FESTIVAL FOOT U13 Pitch

1^{er} TOUR - samedi 22 septembre 2018

RDV des équipes à 13h45

Début des rencontres à 14h30

A	B à Vendevre	C	D
ASM (1)	LA PALLU (1)	CHÂTELLERAULT PORTUGAIS (1)	CENON SUR VIENNE (1)
CERNAY/ST GENEST (1)	L'ENVIGNE (1)	CHÂTELLERAULT SO (1)	CHÂTELLERAULT SO (2)
LOUDUN (1)	MIREBEAU (1)	GJ Avenir 86 (2)	GJ Avenir 86 (1)
SAMMARCOLLES/N.VIENNE/3 MOU(1)	POITIERS CEP 1892 (1)	ST GERVAIS (1)	NAINTRE (1)
E à Bonneuil	F à St Georges	G à Poitiers St Nicolas	H à Montamisé
ANTOIGNE (1)	CHASSENEUIL ST GEORGES (1)	CISSE (1)	MIGNE AUXANCES (1)
AVAILLES EN CHÂTELLERAULT (1)	DISSAY (1)	GJ CAP OUEST (1)	NEUVILLE (1)
BONNEUIL/VOUNEUIL (1)	POITIERS 3 CITES (1)	JAUNAY CLAN (1)	POITIERS 3 CITES (2)
OZON (1)	STADE POITEVIN (1)	POITIERS ASAC (1)	SEVRES/MONTAMISE (1)
I	J	K	L
BOIVRE/LATILLE (1)	BUXEROLLES (1)	GJ 3 VALLEES 86 (1)	GJ VIENNE ET MOULIERE (1)
POITIERS ST ELOI (1)	FONTAINE LE COMTE (1)	LA TRIMOUILLE/LATHUS/SAULGE (1)	MONTMORILLON (2)
VOUILLE (1)	STADE POITEVIN (2)	MONTMORILLON (1)	ST SAVIN /VICQ (1)
	ST BENOÎT (1)		VALDIVIENNE (1)
M à St Maurice	N à Château Larcher	O à Vouneuil	
GJ FOOT SUD 86 (1)	CHÂTEAU LARCHER/VIVONNE (1)	GJ FOOT VAL VERT (1)	
GJ VAL DE CLOUERE (1)	GJ VAL DE VONNE (1)	LIGUGE /SMARVES/ITEUIL(1)	
GJ VALLEE DU MIOSSON (2)	GJ VALLEES DU MIOSSON (1)	VOUNEUIL/QUINCAY/BERUGES (1)	
USSON L'ISLE/ADRIERS (1)	SUD VIENNE REG COUHE (1)		

 Club recevant

**ENTENTES**

La Commission enregistre les ententes suivantes :

U17

- Poitiers St Eloi / Poitiers Asac
- La Pallu / Cernay / Cissé / St Genest

U15

- Poitiers Asac / Poitiers St Eloi
- La Pallu / Cernay / Cissé / St Genest

U11

- Latillé / Boivre

Prochaine réunion : jeudi 20 septembre 2018, sur convocation.

Le Président de séance, Christian SAVIGNY



COMMISSION DE L'ÉTHIQUE ET LA PREVENTION

Réunion du jeudi 28 juin 2018 Procès-verbal n° 10

Président : D Colin

Présents : G Baraudon, D Cantet, A Gouffé, JM Nicolas, R Gallais, B Pétonnet, Y Vergnaud, JP Péguin, D Artus.

Excusés : D Fraudeau, D Giraud, JN Guennegues, MH Lagrange,

Invités : P Nouzilleau Club de Béruges, Lourenço B de Latillé, R Journeau de Boivre SC 2015, J Cailleau
Président de Latillé, G Raveau, Président et entraîneur de Coulombiers

Approbation du PV 9.

Accueil du club de Latillé et des clubs voisins

~ Présentation du club de Latillé, de l'Entente avec Boivre BSC (Lavausseau, Chapelle Montreuil, Benassay, Chiré en Montreuil) par M. Lourenço : résultats sportifs satisfaisants, convivialité au sein de l'Entente - 3 équipes seniors, école de football sur 2 sites, une centaine de licenciés.

Présentation du club de Béruges, qui se considère encore comme un club rural, les joueurs se déclarant attachés au club de l'ES Béruges malgré l'attractivité de Poitiers, une centaine de licenciés, 3 équipes seniors, difficultés avec la 3^e équipe. Entente avec Quinçay en U11, en entente avec Vouneuil pour les U13, et une équipe vétérans UFOLEP.

Présentation du club de Coulombiers. Deux équipes dont une en entente avec Vivonne pour la D6.

~ Présentation de la commission de l'Éthique, de ses membres, de ses objectifs et de ses actions.

~ Plusieurs thèmes sont abordés en début de cette réunion.

* Rôle éducatif et social du football dans une commune rurale.

* Liens avec les élus et les employés municipaux.

* Accueil réservé aux équipes adverses, à l'arbitre, qui devient difficile à gérer en raison du nombre réduit de dirigeants. Le manque d'encadrants nuit également à l'organisation de stages durant les vacances scolaires.

* Difficultés rencontrées en football féminin / forfait en fin de saison, entente avec Lusignan.

* Peu de présence du public au stade - Relation avec les parents.

* Crainte d'avoir de longues périodes sans jouer et par voie de conséquence de perdre des joueurs avec la nouvelle formule en D6.

* Recruter des accompagnateurs, les former, s'avère d'autant plus compliqué de U6 à U11 que beaucoup d'enfants développent déjà une attitude de « consommateurs », néanmoins la convivialité est de mise avec l'organisation de repas qui regroupent les enfants et les parents... « On est là pour s'amuser ».

* Équipe 3 de Coulombiers est décrite comme vieillissante, nombre insuffisant de joueurs, encadrement réduit, peu de jeunes également au sein de l'Entente Val de Vonne ; nécessité d'avoir un équilibre numérique au sein des clubs pour que la pérennité de l'Entente demeure. Même problématique à Jazeneuil et Sanxay.

Résultats finaux du Challenge de l'Éthique et de la Prévention, saison 2017-2018

En D1 : 1^{er} Montamisé (1) 47 pts, 2^e Nouaillé (2) 70 pts, 3^e St Julien l'Ars (1) 80 pts

En D2 : 1^{er} Boivre (1) et Rouillé (1) 52 pts, 3^e Loudun (1) 54 pts

En D3 : 1^{er} Migné-Auxances (2) 27 pts, 2^e ASM (1) 29 pts, 3^e Fontaine le Comte (2) 39 pts

En D4 : 1^{er} Quinçay 16 pts, 2^e Sèvres-Anxaumont, 18 pts, 3^e La Roche-La Villedieu 28 pts

Les premiers seront récompensés de 3 ballons, ainsi que les seconds exceptionnellement (dernier classement intermédiaire non récompensé à cause de nombreux matchs reportés).



Action Ethique et Convivialité, saison 2017-2018

Départementale 5 : 30 réponses de clubs sur 70 possibles (42,87%)
Equipes élues par les clubs de la poule en D5 : St Christophe et Rouillé 2

Départementale 6 : 41 réponses de clubs / 81 possibles (50,61%) :
Equipes élues par les clubs de la poule en D6 : St Léger de Montbrillais 2 ; Availles en Chât. 3 ; Lavoux-Liniers 2, Payroux 2, Vouillé 3 et Dissay 3.

Le nombre de réponses est en baisse par rapport à l'an passé alors que le nombre de clubs est semblable. Communiquer plus « personnellement » avec les clubs concernés pourrait être une piste à mettre en œuvre ?

Opération « 0 carton »

A l'issue des tirages au sort des journées précisées ci-dessous :

D1 : journées 4 et 15 : Equipe lauréate Montamisé 1

D2 : journées 10 et 16 : Equipe lauréate, aucune

D3 : journées 6 et 15 : Equipes lauréates Cernay 1, Antran 2, Migné-Auxances 2, St Savin 2 et Montmorillon 3

D4 : journées 5, 12 et 14 : Equipes lauréates Pleumartin-Roche Posay 1, Les Roches-La Villedieu 1, Migné-Auxances 3, Verrières 2, Vouneuil/Biard 2

Commentaires et Questions diverses

~ Crainte de perdre des joueurs avec la nouvelle formule du championnat de Départemental 6, peur d'avoir de longues périodes sans jouer.

~ A propos de l'Opération « 0 » Carton, la dimension « tirage au sort d'une journée de championnat » est souvent mal comprise par les joueurs, « presque gênés d'être récompensés » par un tirage aléatoire alors que l'équipe est régulièrement sanctionnée par des cartons. N'y a-t-il pas manière à décrédibiliser les actions de la commission ?

~ Proposition de la commission et demande de validation d'un nouveau décompte des points des équipes de D1, D2 et D3 pour le Challenge de l'Ethique et de la Prévention saison 2018-2019.

Actuellement en D1, D2 et D3, le décompte des points tient compte de l'incidence des motifs à l'origine des cartons jaunes.

Dans l'article 4, il est écrit :

- carton jaune motif classe 1 : 2 Pts
- carton jaune motif classe 2 : 3 Pts
- carton jaune motif classe 3 : 5 Pts
- carton rouge suites à 2 cartons jaunes, on procède à l'addition des points des 2 cartons jaunes
- carton rouge direct : 12Pts

Il s'avère que le classement est un véritable casse-tête.

Nous souhaitons harmoniser les décomptes de points, et pour ce faire, nous voudrions aligner le décompte de points sur celui pratiqué en D4.

Pour information, voici l'incidence des cartons en D4 :

- carton jaune : 3 Pts
- carton rouge . récidence cartons jaunes : 6 Pts
- carton rouge direct : 10 Pts

La commission de l'Ethique et de la Prévention remercie le Comité de Direction de prendre connaissance de ce souhait et de nous tenir informés de son appréciation et de sa décision.

Les secrétaires, Dominique Artus et Dominique Cantet.

Le Président, Daniel Colin



COMMISSION FOOT ENTREPRISE

Réunion du Lundi 5 septembre 2018
Procès-verbal n° 1

Présents :

Jean-Jacques MASSE Président de la commission foot diversifié

Membres de la Sous-Commission : Gérard BELLOT Président, Bruno SIROT Secrétaire, Angèle VIOLEAU et Orhan SABANI pour le Secours Catholique, Jean-Yves GRANET et Jérôme NAPIERALA pour GAZELEC

Absents excusés : Jacky DESCOUX membre de la sous-commission, Frédéric FUMERON pour LA SPTT

Approbation du PV n°5 du 11/06/2018 sans modification.

Point sur l'engagement des clubs pour cette saison

Nous déplorons bien-sûr qu'il n'y ait pas de nouveaux clubs engagés à ce jour pour la saison 2018-2019. Quelques pistes avaient pourtant été évoquées lors de l'AG du 20 juin 2018. Plusieurs difficultés sont toujours d'actualité malgré la bonne volonté de certains :

- trouver des dirigeants bénévoles
- fonder une association
- gérer l'affiliation à la FFF et les licences
- les couts élevés pour l'engagement d'une équipe
- un Comité d'Entreprise fonctionne sur une année calendaire et les budgets sont votés en fin d'année

Malgré cela, nous restons déterminés et nous allons continuer jusqu'à la fin de l'année à contacter les entreprises et les Comités d'Entreprise

Jean-Jacques MASSE nous propose de mutualiser les moyens et les effectifs de toutes les composantes du Foot Diversifié (Futsal, Foot-loisirs et Foot entreprise). Une réunion se tiendra première semaine d'octobre afin d'établir un premier contact.

Organisation de la saison 2018-2019

Le championnat avec les mêmes équipes que la saison dernière débutera le mercredi 3 octobre et se prolongera semaine 41-42-43-45 et 48.

Début décembre nous pourrions participer à des tournois de futsal ou rencontrer des équipes de foot-loisirs. A définir lors de la réunion de début octobre.

Organisation du tournoi inter-districts du vendredi 14 septembre

Bruno SIROT, à l'origine de cette rencontre, indique que le tournoi sera composé de 3 ou 4 équipes des Deux-Sèvres et 4 de la Vienne. Il débutera à 20h et toutes les équipes se rencontreront. Jacky.DESCOUX est chargé de réaliser le tableau des rencontres.

Gérard BELLOT fera une demande au District pour offrir la terrine à tous les participants.

Arbitres Auxiliaires

Gérard BELLOT informera des dates des formations pour les 3 personnes qui seraient proposées.

Questions diverses

- Seule la SAFT est engagée en coupe régionale.

Prochaine réunion de la sous-commission : le mardi 2 ou le jeudi 4 octobre à 17h

Le Président, Gérard BELLOT

Le Secrétaire, Bruno SIROT

INFORMATIONS DIVERSES



Le FOOT fait sa Rentrée !

JOURNÉE D'ACCUEIL U10 – U11 SAMEDI 15 SEPTEMBRE 2018

Rendez-vous pour toutes les équipes
à 9h45 (fin prévue vers 12h30)

Cette journée nationale est un premier rendez-vous « foot » pour tous les enfants âgés de 9 et 10 ans. Elle est placée sous le signe de la **convivialité et du fair-play**.

Les 11 sites d'accueil :

**LOUDUN – A.S.M (à St Jean de Sauves) – CHATELLERAULT SO. –
NAINTE - QUINCAY – DISSAY – St BENOIT – GJ VVM (à Chauvigny) –
USSON DU POITOU – MONTMORILLON - CIVRAY**

Règles de jeu :

- 8 contre 8
- Dimension du Terrain : ½ terrain à 11
- Durée totale de la pratique : 50 minutes
- Relance du Gardien de But à la main.
- Zone de « Hors-jeu » : dans la zone des 13 mètres.
- Zone de « Surface de Réparation » : dimension de 26m de longueur x 13m de largeur.





REPARTITION des CLUBS sur les 11 sites :

U10 / U11

Modifié le 7/9/18**(x) = nombre d'équipe engagées**

- à **LOUDUN (6) :**

Loudun (1) – Nord Vienne (2) - St Gervais les Trois Clochers (1) – Mirebeau (2)

- à **ST JEAN de SAUVES (A.S.M) (8) :**

A.S.M (1) - L'Envigne (1) – Neuville (4) – Venduvre (2)

- à **CHATELLERAULT (SOC) (13) : stade de la Montée Rouge Extérieur**

Châtellerault S.O.C (5) – Antoigné (2) – Châtellerault Portugais (2) - G.J Avenir 86 (2) - Cenon s/ Vienne (2)

- à **NAINTRE (10) :**

Naintré (2) – Availles-en-Châtellerault (2) - Bonneuil-Matours (2) - Jaunay-Clan (2) – GJ Foot Val Vert (1) – St Genest

- à **DISSAY (10) :**

Dissay (2) - Poitiers F.C. (3) - Chasseneuil / St Georges (2) - Migné-Auxances (3)

- à **QUINCAY (11) :**

Quinçay (1) – Boivre S.C (1) – Vouillé (2) – Vouneuil-sous-Biard (2) – Buxerolles (2) – Cissé (1) - G.J Cap Ouest (1) - Fontaine le Comte (1)

- à **ST BENOIT (8) :**

St Benoît (2) – Poitiers Trois Cités (2) – Poitiers CEP 1892 (1) – Ligugé (3)

- à **CHAUVIGNY (GJ VVM) (12) : stade André Vouhé**

G.J Vallée Vienne et Moulière (4) – Montamisé (2) – Poitiers ASAC (2) – Poitiers St Eloi (2) – Pouillé-Tercé (2)

- à **USSON (7) :**

Usson/Isle/Adriers (1) – G.J Val de Clouère (1) - G.J Vallées de Miosson (5)

- à **CIVRAY (7) :**

G.J Foot Sud 86 (2) - Sud Vienne Région de Couhé (1) - G.J Val de Vonne (2) – Vivonne (2)

- à **MONTMORILLON (8) : stade Roger Ledoux**

Montmorillon (3) – Saulgé (1) – GJ 3 Vallées 86 (2) – Valdivienne – Vicq/St Savin (2)



Si votre club **ne figure pas dans ce listing** ou si le **nombre d'équipe(s) engagée(s) est faux**, merci de transmettre un mail par zimbra au District (district@foot86.fff.fr).



Le FOOT fait sa Rentrée !

JOURNÉE D'ACCUEIL U8 – U9 SAMEDI 22 SEPTEMBRE 2018

Rendez-vous pour toutes les équipes
à 9h45 (fin prévue vers 12h30)

Cette journée nationale est un premier rendez-vous « foot » pour tous les enfants âgés de 7 et 8 ans. Elle est placée sous le signe de la **convivialité et du fair-play**.

Les 11 sites d'accueil :

A.S.M (à Sammarçolles) – GJ AVENIR 86 (à Dangé St Romain) – GJ VAL VERT (à Beaumont) – BONNEUIL-MATOURS – POITIERS TROIS CITES – GJ CAP OUEST (à St Nicolas) – ITEUIL – GJ VAL DE VONNE (à Lusignan) – VALDIVIENNE – GJ 3 VALLEES 86 (à Lussac-Les-Châteaux) – GJ FOOT SUD 86 (à Charroux)

Règles de jeu :

- 5 contre 5, ballon T3 ou T4
- Dimension du Terrain : 40 m x 30 m
- Jeu pédagogique : Bêret à 2 ballons (voir BASICS 2018)
- Parcours de motricité
- Durée totale de la pratique : 50 minutes (jeux inclus)
- Relance du Gardien de But à la main et protégée dans les 8 m
- Zone de « Surface de Réparation » : 8 mètres





REPARTITION des CLUBS sur les 11 sites :

U8 / U9

● à **SAMMARCOLLES :**

Sammarçolles - ASM – Les Trois-Moutiers - Loudun – Nord Vienne – Monts-sur-Guesnes – Mirebeau

● à **DANGE St ROMAIN :**

GJ Avenir 86 - Antoigné – Ingrandes – Leigné sur Usseau – Saint Gervais les Trois Clochers - Thuré/Besse - Châtelleraut S.O - St Sauveur

● à **BEAUMONT :**

GJ Val Vert - Ozon F.C – L'Envigne – Châtelleraut Portugais - Cenon s/ Vienne – Naintré - Availles-en-Châtelleraut – Colombiers – Vendevre/Chabournay - St Genest/Cernay

● à **BONNEUIL-MATOURS :**

Bonneuil-Matours / Vouneuil-sur-Vienne - G.J Val de Gartempe – Montamisé - Dissay – Jaunay-Clan – St Savin – Vicq s/ Gartempe

● à **ST BENOIT :**

St Benoît - Poitiers Trois Cités – Boivre S.C – Champigny-le-Rochereau – Cissé – Vouneuil S/Biard - - Chasseneuil/ St Georges - Avanton – Neuville

● à **CAP OUEST (St Nicolas) :**

GJ Cap Ouest - Migné-Auxances – Poitiers St Eloi – Buxerolles – Poitiers A.S.A.C – Quinçay/Béruges/Vouneuil

● à **ITEUIL :**

Ligugé/Iteuil/Smarves – Fontaine-le-Comte – Poitiers C.E.P 1892 – Stade Poitevin F.C.

● à **LUSIGNAN :**

G.J Val de Vonne – Coulombiers – Vendelogne – Vivonne – Vouillé

● à **VALDIVIENNE :**

Valdivienne - G.J Vallées du Miosson – G.J Vallées Vienne et Moulière/Chauvigny – Pouillé-Tercé – Sèvres-Anxaumont

● à **LUSSAC LES CHATEAUX :**

Lussac-les-Châteaux – Civaux/Lhonnaizé – Montmorillon – Lathus/Saulgé – Sillars – Verrières/Bouresse - G.J Val de Clouère – La Chapelle-Viviers

● à **CHARROUX :**

G.J Foot Sud 86 – Usson/Isle.J/Adriers – Champagné/Sommières – Sud Vienne Région de Couhé



Si votre club **ne figure pas dans ce listing** ou si le **nom est erroné**, merci de bien vouloir contacter au plus vite le District à : district@foot86.fff.fr



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

saison 2018/2019

Détection U15 Garçons



CONVOCAATION OFFICIELLE

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la LFNA et les Districts, les membres de la Commission Technique 86 et le Conseiller Technique organisent deux rassemblements à destination des jeunes joueurs nés en 2004.

Echéancier, programme des détections :

- Samedi 29 Septembre (environ 30 joueurs convoqués issus des deux premiers stages)
- Samedi 20 Octobre (environ 15 joueurs convoqués issus du stage précédent)
- Mercredi 24 et Jeudi 25 Octobre :
 - Tournoi Inter-Secteurs à Puymoyen (14 joueurs) contre Districts 16, 17 et 79

Pour ces rassemblements, chaque joueur devra se munir :

- de son équipement complet de footballeur
- d'un ballon (taille 5)
- de l'autorisation parentale ci-jointe (si celle-ci n'a pas déjà été fournie)
- d'une GOURDE

En cas d'absence, merci de prévenir IMPERATIVEMENT le Conseiller Technique, Anthony ALLOUIS, au 06.44.28.33.94

SAMEDI 29 SEPTEMBRE 2018
de 14h à 17h au complexe sportif St Nicolas à POITIERS
(Terrain Synthétique – route de Parthenay - Poitiers 86000)

Liste des 31 joueurs (dont 3 gardiens – 9 clubs) convoqués pour ce stage :

BUXEROLLES :	TOPDAS Mustafa
CHÂTELLERAULT S.O.C :	BARBARIN Pierre – DESPRES Mattéo – LAMAISON Kylian – MOULO Aaron – PICHARD Florian – RODRIGUEZ Majuan – GONZALES Mathieu – MAQUIGNON Brice – AIDARA Abdoulaye – SAY Kenny
G.J FOOT SUD 86 :	MASSE Brice
G.J V.V.MOULIERE.C :	CHARRIER Jules – NOTTELET Mathéo
JAUNAY-CLAN :	MPANDY PONGUI Otis
LIGUGE/SM/IT/FONT :	AUGUSTIN Kiliann – MILON Swan – PILOT Maxime – OUVRARD Nolan
LOUDUN :	MOYSE Valentin – TIFFENEAU Gabriel
MONTMORILLON :	TALLON Mathis
STADE POITEVIN F.C :	CORNITTE Enzo – E'SILVA Tiago – MARQ Simon – VIGIER Théo – DRAME Dembo – GRANSAGNE Lucas – THES ELOIS Jean Denis – NDIEFI Stephen – CITRON David

Encadrement : ALLOUIS Anthony (CTD) + membres Commission Technique Pôle PPF.



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 86 – PPF

AUTORISATION PARENTALE

PARTIE A REMPLIR PAR LES PARENTS ou les TUTEURS LEGAUX :

Je soussigné(e) : Madame - Monsieur

demeurant à :

Tél :

E-mail :

agissant en qualité de : MÈRE – PÈRE – TUTEUR LÉGAL

(Rayer les mentions inutiles)

Autorise (Nom et Prénom du joueur) :

- A PARTICIPER pour la saison 2018-2019 à tous les stages, matches, tournées, tournois ou manifestations de football placés sous l'égide du District de la Vienne de Football.
 - J'AUTORISE le médecin-responsable à pratiquer ou à donner en mon absence, tous les soins que son état de santé nécessite, y compris l'hospitalisation d'urgence, ou à faire pratiquer toute intervention qui s'avérerait indispensable.
 - JE CERTIFIE que mon enfant ne présente aucune allergie ou problème médical, et qu'il n'est pas soumis à un régime nutritionnel particulier. **Si OUI, préciser :**
-
- J'AUTORISE également le District de la Vienne de Football à utiliser pour la promotion de l'opération, les photographies et les enregistrements audiovisuels pris à titre individuel.

Fait à :

Le :

Signature :

ATTENTION :**ce document ne doit pas être envoyé, mais remis au responsable dès le premier jour du stage.**

DISTRICT de la VIENNE de FOOTBALL

1 rue François Prat – 86000 POITIERS – Tél : 05.49.61.17.35 – Mail : DISTRICT@FOOT86.FFF.FR – Site Internet : <https://foot86.fff.fr/>



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 86 – saison 2018/2019

Détection U15 Filles

A l'attention de TOUTES les joueuses licenciées nées en 2004

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la LFNA et les Districts, les membres de la Commission Technique 86 et le Conseiller Technique organisent plusieurs rassemblements à destination de l'ensemble des jeunes joueuses nées en 2004 du département.

Echéancier, programme des détections :

- 1 – Mercredi 26 Septembre à Poitiers (toutes les licenciées du département nées en 2004)
- 2 – Mercredi 10 Octobre (environ 30 joueuses convoquées – lieu à fixer)
- 3 – Samedi 20 Octobre (environ 15 joueuses convoquées – lieu à fixer)
- 4 – Dimanche 28 et Lundi 29 Octobre : Tournoi Inter-Secteurs à Puymoyen

CONVOCAION OFFICIELLE

**le MERCREDI 26 SEPTEMBRE 2018 de 14h à 17h
au stade des Terrasses à POITIERS**

(avenue des Terrasses - 86000)

Pour ce rassemblement, chaque joueuse devra se munir :

- de son équipement complet de footballeuse
- d'un ballon (taille 5)
- de l'autorisation parentale ci-jointe

**En cas d'absence, merci de prévenir IMPERATIVEMENT le Conseiller Technique, Anthony ALLOUIS,
au 06.44.28.33.94**

De même, merci de nous avertir d'un éventuel changement de club.

L'encadrement de ce rassemblement sera assuré par Anthony ALLOUIS (C.T 86) assisté des membres diplômés fédéraux de la Commission Technique.





Accessions et rétrogradations à la fin de la saison 2018 – 2019

Vient de Régional 3		0	1	2	3	4	5	6	7	8
Départemental 1 (1 x 12) 12 équipes	monte en Régional 3	-2	-2	-2	-2	-2	-2	-2	-2	-2
	vient de Régional 3	0	1	2	3	4	5	6	7	8
	descend en Départemental 2	-2	-2	-2	-3	-4	-5	-6	-7	-8
	vient de Départemental 2	4	3	2	2	2	2	2	2	2
Départemental 2 (2 x 12) 24 équipes	monte en Départemental 1	-4	-3	-2	-2	-2	-2	-2	-2	-2
	vient de Départemental 1	2	2	2	3	4	5	6	7	8
	descend en Départemental 3	-4	-4	-4	-4	-5	-6	-7	-8	-9
	vient de Départemental 3	6	5	4	3	3	3	3	3	3
Départemental 3 (3 x 12) 36 équipes	monte en Départemental 2	-6	-5	-4	-3	-3	-3	-3	-3	-3
	vient de Départemental 2	4	4	4	4	5	6	7	8	9
	descend en Départemental 4	-6	-6	-6	-7	-8	-9	-10	-11	-12
	vient de Départemental 4	8	7	6	6	6	6	6	6	6
Départemental 4 (4 x 12) 48 équipes	monte en Départemental 3	-8	-7	-6	-6	-6	-6	-6	-6	-6
	vient de Départemental 3	6	6	6	7	8	9	10	11	12
	descend en Départemental 5	-8	-8	-8	-8	-9	-10	-11	-12	-13
	vient de Départemental 5	10	9	8	7	7	7	7	7	7
Départemental 5 (6 x 12) 72 équipes	monte en Départemental 4	-10	-9	-8	-7	-7	-7	-7	-7	-7
	vient de Départemental 4	8	8	8	8	9	10	11	12	13
	descend en Départemental 6	-6	-6	-6	-7	-8	-9	-10	-11	-12
	vient de Départemental 6	8	7	6	6	6	6	6	6	6
Départemental 6 (niveau 1) (6 x 6) 36 équipes	monte en Départemental 5	-8	-7	-6	-6	-6	-6	-6	-6	-6
	vient de Départemental 5	6	6	6	7	8	9	10	11	12

COMMISSION TECHNIQUE 86

FORMATION de CADRES

FORMATION CONTINUE

Recyclage B.M.F – B.E.1 – B.E.F



saison 2018/2019



Statut des Educateurs et Entraîneurs du Football

Article 6 :

Les éducateurs ou entraîneurs titulaires du BEES1, BMF, BEF doivent suivre obligatoirement, tous les deux ans, un stage de formation continue de deux journées (16h), organisées par les ligues régionales.

A ce titre et pour répondre à la situation de chacune des personnes concernées par cet article, TROIS sessions sont programmées au sein du District de Football de la Vienne, à savoir :

SESSIONS SPECIFIQUES pour titulaires du B.E.F :

Session N°1 : « Module C.F.F.4 : le Projet EDUCATIF et SPORTIF » : 16 heures

- les VENDREDI 14 et SAMEDI 15 DECEMBRE 2018
 - au siège du District à POITIERS de 8h30 à 17h30

Session N°2 : « Module C.F.F.4 : le Projet ASSOCIATIF » : 16 heures

- les LUNDI 26 (18h-22h), VENDREDI 30 NOVEMBRE (18h-22h), SAMEDI 1^{er} (8h30-12h30) et LUNDI 10 DECEMBRE 2018 (18h-22h)
 - au siège du District à POITIERS

SESSION COMMUNE pour titulaires du B.E.F et du B.M.F :

Session : « Module GARDIEN de BUT – Découverte » : 16 heures

- les MERCREDI 31 OCTOBRE et JEUDI 1^{er} NOVEMBRE 2018
 - au complexe sportif St Nicolas à POITIERS de 8h30 à 17h30



Modalités d'inscription :

Pour participer à cette session, vous devrez vous pré-inscrire via le site internet de la LFNA :

<https://lfna.fff.fr/inscriptions-formations/>

INSCRIPTIONS FORMATIONS

Dans le cadre du Fonds d'Aide au Football Amateur Chapitre Formation, la FFF soutient votre projet de formation et a créé des bourses formation destinées à financer votre participation aux différents modules des certificats fédéraux.
 2 types de bourses formation sont disponibles en fonction de votre niveau d'accès :
 Des bourses d'un montant de 25 € utilisables dans la limite de deux bourses par personne et par saison (un bon maximum par module) pour tous modules de 10h ou moins, des CFF1 à 4, les modules complémentaires, les certifications et les formations de recyclage de niveau 4 ;
 Des formations « Coordonneur » - 25 €pdf
 Des bourses d'un montant de 25 € utilisables pour tous modules du Parcours Adéral de Formation des Dirigeants ;
 Des formations dirigeantes « Parcours Adéral de Formation des Dirigeants » - 25 €pdf
 Ces bourses s'utilisent à la manière d'un chèque restaurant lors de l'envoi de votre dossier d'inscription au service de la formation de votre Ligue ou de votre District.
 Aucun remboursement ne sera effectué lorsque le tarif du module sera inférieur au montant du bon.

FORMATION D'ENTRAINEUR GÉNÉRALISTE

NIVEAU 3
 INSTITUT RÉGIONAL DE FORMATION DU FOOTBALL
BREVET D'ENTRAINEUR DE FOOTBALL

NIVEAU 4
 INSTITUT RÉGIONAL DE FORMATION DU FOOTBALL
BREVET DE MONITEUR DE FOOTBALL

LIGUES ET DISTRICTS

CFF1	CFF2	CFF3	CFF4
CERTIFICATION ▲ MODULE 20H (pratique)			
▶ U8 ▶ U11	▶ U12 ▶ U15	▶ U18 ▶ SÉNIORS	▶ PROJET ASSOCIATIF ▶ PROJET SPORTIF - ÉDUCATIF

▶ Arbitrage ▶ Sécurité ▶ Santé ▶ Santé-Sécurité (32h)

CERTIFICATS DE SPÉCIALITÉ

LIGUES ET DISTRICTS

GARDIEN DE BUT	FUTBALL	BEACH SOCCER	PRÉPAREUR ATHLÉTIQUE
CERTIFICATION ▲ MODULE 20H (pratique)			
▶ PERFECTIONNEMENT ▶ DÉCOUVERTE	▶ PERFECTIONNEMENT ▶ DÉCOUVERTE	▶ PERFECTIONNEMENT ▶ DÉCOUVERTE	▶ DÉCOUVERTE

ATTESTATIONS COMPLÉMENTAIRES : ▶ Handicap ▶ Football urbain ▶ U6-U7 ▶ Animatrice fédérale de football

FORMATION CONTINUE

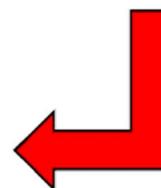
NIVEAU 3 ET 4
 NIVEAU 5
 NIVEAU 6

JOURNÉES DE
RECYCLAGE



Rubrique

« FORMATIONS CONTINUES »



Vous recevrez, par la suite, par mail, un formulaire d'inscription définitif à retourner au service de l'IR2F. Enfin, l'IR2F vous adressera une convocation officielle.

Pour plus de renseignements, merci de bien vouloir me contacter au 06.44.28.33.94.

Anthony ALLOUIS,
C.T 86.



FORMATIONS EDUCATEURS 2018/2019



FORMATIONS COMPLETES

CFF1

du Mardi 28 au Vendredi 31 Août 2018 de 8h30 à 17h30 (32 heures : 4x8)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)

CFF2

du Mardi 28 au Vendredi 31 Août 2018 de 8h30 à 17h30 (32 heures : 4x8)

Lieu : Poitiers (complexe sportif St Nicolas, 156, route de Parthenay - 86000)

du Mardi 19 au Vendredi 22 Février 2019 de 8h30 à 17h30 (32 heures : 4x8)

Lieu : Poitiers (complexe sportif St Nicolas, 156, route de Parthenay - 86000)

CFF3

du Mercredi 31 Octobre au Samedi 3 Novembre 2018 de 8h30 à 17h30 (32 heures : 4x8)

Lieu : Poitiers (à définir)

FORMATIONS MODULAIRES

MODULE U9

les Vendredi 16 et Samedi 17 Novembre 2018 (16 heures : 2x8)

Lieu : à définir

MODULE U11

les Vendredi 15 et Samedi 16 Février 2019 (16 heures : 2x8)

Lieu : à définir

MODULE U13

les Vendredi 21 et Samedi 22 Décembre 2018 (16 heures : 2x8)

Lieu : à définir

CALENDRIER des FORMATIONS de CADRES – District 86 – saison 2018/2019

MODULE U15

les Vendredi 1^{er} et Samedi 2 Mars 2019 de 8h30 à 17h30 (16 heures : 2x8)

Lieu : à définir

MODULE U17/U19

les Vendredi 15 et Samedi 16 Février 2019 de 8h30 à 17h30 (16 heures : 2x8)

Lieu : à définir

MODULE SENIOR

les Vendredi 25 et Samedi 26 Janvier 2019 de 8h30 à 17h30 (16 heures : 2x8)

Lieu : à définir

MODULE CFF4 - PROJET ASSOCIATIF

les Lundi 26 (18h-22h), Vendredi 30 Novembre (18h-22h) et Samedi 1^{er} (8h30-12h30), Lundi 10 (18h-22h) Décembre 2018 (16 heures : 4x4)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)

MODULE CFF4 - PROJET EDUCATIF et SPORTIF

les Vendredi 14 et Samedi 15 Décembre 2018 de 8h30 à 17h30 (16 heures : 2x8)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)

FORMATIONS MODULES COMPLEMENTAIRES**MODULE U7**

Le Samedi 20 Octobre 2018 de 8h30 à 17h30 (8 heures)

Lieu : à définir

Le Samedi 13 Avril 2018 de 8h30 à 17h30 (8 heures)

Lieu : à définir

MODULE GARDIEN de BUT - Découverte

Les Mercredi 31 Octobre et Jeudi 1^{er} Novembre 2018 de 8h30 à 17h30 (16 heures : 2x8)

Lieu : à définir

MODULE GARDIEN de BUT - Perfectionnement

Les Vendredi 2 et Samedi 3 Novembre 2018 de 8h30 à 17h30 (16 heures : 2x8)

Lieu : à définir

MODULE ANIMATRICE

Le Vendredi 21 Décembre 2018 de 9h30 à 16h30 (6 heures)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)



Le Samedi 13 Avril 2019 de 9h30 à 16h30 (6 heures)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)

MODULE FUTSAL

Le Samedi 22 Décembre 2018 de 8h30 à 17h30 (8 heures)

Lieu : à définir

MODULE SANTE / SECURITE

du Mardi 8 au Vendredi 11 Janvier 2019 de 8h30 à 17h30 (32 heures : 4x8)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)

MODULE BEACH SOCCER

Le Samedi 22 Juin 2019 de 8h30 à 17h30 (8 heures)

Lieu : à définir

MODULE ARBITRAGE

Les Mardi 5 et Mercredi 6 Février 2019 de 8h30 à 17h30 (16 heures : 2x8)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)

CERTIFICATIONS

CFF1 Le Mardi 16 Avril 2019

CFF2 Le Mercredi 17 Avril 2019

CFF3 Le Jeudi 18 Avril 2019

CFF4 Le Vendredi 19 Avril 2019

FORMATION CONTINUE B.M.F - B.E.F

B.E.F

1^{ère} session proposée : MODULE CFF4 - PROJET EDUCATIF et SPORTIF

les Vendredi 14 et Samedi 15 Décembre 2018 de 8h30 à 17h30 (16h : 2x8)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)

2^{ème} session proposée : MODULE CFF4 - PROJET ASSOCIATIF

les Lundi 26 (18h-22h), Vendredi 30 Novembre (18h-22h) et Samedi 1^{er} (8h30-12h30),
Lundi 10 (18h-22h) Décembre 2018 (16 heures : 4x4)

Lieu : Poitiers (siège du District, 1 rue François Prat - 86000)

B.E.F et B.M.F

session commune : MODULE GARDIEN de BUT - Découverte

Les Mercredi 31 Octobre et Jeudi 1^{er} Novembre 2018 de 8h30 à 17h30 (16h : 2x8)

Lieu : à définir



Quelques rappels administratifs

Toutes les inscriptions se font sur le site internet de la LIGUE de FOOTBALL NOUVELLE AQUITAINE :

[\(https://lfna.fff.fr/inscriptions-formations/\)](https://lfna.fff.fr/inscriptions-formations/)

L'IR2F vous rappelle que pour valider votre inscription aux formations via le site de la LFNA, il vous faut impérativement CONFIRMER VOTRE PARTICIPATION en renvoyant à l'IR2F (dans les délais) les documents reçus par mail : fiche intendance, attestation de prise en charge du club, bons de formation.

Sachez qu'il n'est pas nécessaire de fournir le certificat médical pour les joueurs ou éducateurs.

Les personnes qui n'ont pas retourné ces documents ne seront pas convoqués (et donc non admis à participer) aux formations.

Anthony ALLOUIS,
Conseiller Technique 86.